

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22694**

### Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Transports

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 11	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

311 Transports, manutention, magasinage

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la titulaire du baccalauréat professionnel Transport met en œuvre et suit les opérations de transport de marchandises en tenant compte de la complémentarité des modes de transport (terrestre, aérien, maritime). Il/elle contribue au dédouanement des marchandises. Il/elle peut également participer à la réalisation d'activités logistiques liées aux flux de marchandises. Dans ses activités, il/elle respecte les procédures, les règles de sécurité et de sûreté, les normes qualité et environnementales.

Dans ce cadre, il/elle est en relation avec des partenaires externes (représentants des donneurs d'ordres, des fournisseurs et des clients, des sous-traitants, des administrations) et des partenaires internes (conducteurs(trices), services logistiques, administratifs, commerciaux, comptables) avec lesquels il/elle communique à l'oral et à l'écrit, en français et en langue étrangère.

Il/elle est placé(e), selon l'emploi occupé, sous l'autorité d'un(e) responsable d'agence, d'exploitation, logistique, de douane, du service après-vente ou de la qualité-sécurité à qui il/elle rend compte.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la titulaire du baccalauréat professionnel Transport accède, en fonction de son expérience, de la taille de l'organisation et des opportunités, sous l'autorité d'un(e) responsable, d'agence, d'exploitation, logistique, de douane, du service après-vente ou de la qualité-sécurité, aux emplois suivants (liste non exhaustive) :

dans le cadre d'une première insertion professionnelle :

- assistant(e) d'exploitation transport ;
- opérateur(trice) de production transport ;
- employé(e) de transit ;
- employé(e) aux expéditions et aux arrivages ;
- chargé(e) d'expéditions overseas import/export débutant(e) ;
- assistant(e) gestionnaire de parc de véhicules ;
- employé(e) service après-vente ;
- aide déclarant en douane ;
- ...

après une première expérience professionnelle :

- agent d'exploitation ;
- affréteur ;
- agent de transit ;
- chargé(e) d'expéditions overseas import/export confirmé(e) ;
- chargé(e) de groupage overseas ;
  - adjoint sûreté/sécurité ;
- déclarant(e) en douane ;
- ...

agent d'exploitation et de transit, de service après-vente

### Codes des fiches ROME les plus proches :

N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Etude de situations professionnelles  
 Pratique du transport en milieu professionnel  
 Prévention santé environnement  
 économie -droit  
 mathématiques  
 Langue vivante 1  
 Langue vivante 2  
 Français,  
 Histoire géographie et enseignement civique et moral  
 Arts appliqués et cultures artistique  
 Education physique et sportive

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 22694 - U2 - Etude de situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer l'opération de transport</li> <li>- Recourir à la sous-traitance</li> <li>- Préparer un dossier de dédouanement</li> <li>- Traiter une opération douanière</li> <li>- Clôturer un dossier de dédouanement</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 22694 - U31 - Pratique du transport en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser l'opération de transport</li> <li>- Traiter des flux de marchandises</li> <li>- Contrôler la réalisation de l'opération de transport</li> <li>- Traiter les dysfonctionnement et les réclamations</li> <li>- Clôturer le dossier de transport</li> <li>- Mettre en oeuvre les procédures de sûreté, de sécurité et de qualité</li> <li>- Repérer les contraintes environnementales</li> <li>- Accueillir ou contacter l'interlocuteur</li> <li>- Identifier le besoin de l'interlocuteur</li> <li>- Collecter et transmettre des informations</li> <li>- Formuler une réponse orale</li> <li>- Formuler oralement un besoin</li>   <li>- Rédiger des messages courants</li>   <li>- Utiliser les technologies d'information et de communication</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 22694 - U11 - Economie-Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'organisation économique et juridique de la société contemporaine dans le contexte de l'activité professionnelle</li> <li>- Restituer, oralement ou à l'écrit, les résultats des analyses effectuées</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 22694 - U32 - Prévention Santé Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème</li> <li>- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</li> <li>- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</li> <li>- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées</li> <li>- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 22694 - U12 - Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution</li> <li>- Expérimenter, simuler</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 22694 - U41 - Langues vivantes 1	Compétences de niveau B1+ du CECRL - s'exprimer oralement en continue - interagir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 22694 - U42 - Langues vivantes 2	Compétences de niveau B1+ du CECRL - s'exprimer oralement en continue - interagir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 22694 - U51 - Français	- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 22694 - U52 - Histoire-géographie et enseignement moral et civique	- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 22694 - U6 - Arts appliqués et cultures artistiques	- Identifier les caractéristiques essentielles d'oeuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une oeuvre ou une production dans son contexte de création -Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 22694 - U7 - Education physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - réaliser une performance motrice maximale - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 22694 - UF - Epreuve facultative langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - s'exprimer oralement en continu - interagir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 22694 - UF - Epreuve facultative Mobilité	- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger - Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 22694 - UF - Epreuve facultative Education physique et sportive	Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues - réaliser une performance motrice maximale - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

29/07/1998

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :